

Interpellation présentée par le député:

M. Gilbert Catelain

Date de dépôt : 18 décembre 2008

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Crise financière : impact sur les caisses de pension du personnel de l'Etat (question 1)

La crise financière a impacté à des degrés divers le taux de couverture des caisses de pension.

Cette situation a obligé le Conseil fédéral à accélérer la baisse du taux de conversion. En effet, le 28 juin 2006 déjà, soit plus de deux ans avant la crise financière, le Conseil fédéral avait annoncé qu'il souhaitait accélérer le rythme d'abaissement du taux de conversion du capital en rentes annuelles. Au lieu de le ramener du niveau 2006 de 7,1% à 6,8% en 2015, il proposait au parlement de descendre à 6,4% en 2011 déjà.

La semaine dernière le Parlement a accepté ce taux de conversion de 6.4%.

Crise financière ou pas, les rentes baisseront.

La Caisse de pension Publica a informé ses rentiers que le taux de couverture de la caisse était passé de 106.7% au 31 décembre 2007¹ à 99.5% au 30 juin 2008 et qu'il ne permettait pas d'indexer les rentes dans la mesure où les statuts prévoient que ce taux de couverture doit atteindre 115%².

¹ Evolution du taux de couverture :

<http://www.f.publica.ch/page/content/index.asp?MenuID=264&ID=459&Menu=2&Item=6>

² Information Publica :

<http://www.f.publica.ch/page/content/index.asp?MenuID=282&ID=491&Menu=2&Item=8>

Ma question est la suivante:

Le Conseil d'Etat peut-il présenter les conséquences de la crise financière sur l'évolution des taux de couverture des caisses de pension du personnel de l'Etat et ses conséquences pour les rentiers et les assurés?